Ontario

LA QUALITÉ DE L'AIR ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Aperçu – Possibilités – Solutions

LA QUALITÉ DE L'AIR ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
Aperçu – Possibilités – Solutions

Les combustibles fossiles comme le pétrole, le charbon ou le gaz naturel sont les moteurs de l'économie et du mode de vie ontariens. Nous nous en servons pour alimenter nos voitures, produire une partie de notre électricité et chauffer ou rafraîchir nos maisons et nos bureaux. Ils apportent une contribution essentielle à l'exceptionnelle qualité de vie des Ontariens.

Dans toute société, l'usage répandu des combustibles fossiles s'accompagne d'une responsabilité visant à éviter, réduire et gérer les émissions nocives : particules microscopiques et gaz tels que les oxydes d'azote (NOx), le dioxyde de soufre (SO_2) ou le dioxyde de carbone (CO_2), autrement dit la pollution atmosphérique.

L'Ontario a très bien réussi à lutter contre la pollution atmosphérique. L'indice de la qualité de l'air de l'Ontario est bon à excellent dans 95,5 p. 100 des cas. Les programmes actuels tels que le programme Air pur Ontario, la Patrouille anti-smog et le Plan de lutte contre le smog en Ontario améliorent l'air que nous respirons. Grâce aux alertes au smog et au programme Qualité de l'air Ontario, les municipalités et les habitants de l'Ontario disposent des outils nécessaires pour réagir rapidement et efficacement aux problèmes relatifs à la pollution de l'air. Un nouveau site Web, **www.qualitedelairontario.com**, fournit des renseignements à jour sur l'air et suggère des mesures à prendre si la qualité de l'air est mauvaise.

Il reste cependant encore beaucoup à faire. Avec l'aide des Ontariens et des Ontariennes, le gouvernement est résolu à en faire plus et continuera d'élargir et d'intensifier sa campagne sur l'air pur.

Un polluant, plusieurs incidences

La réduction de la pollution atmosphérique présente un défi de taille. Les gaz qui polluent l'air sont comme un grand ensemble d'éléments d'assemblage où un seul processus simple peut produire des gaz qui présentent plusieurs défis quant à la pollution atmosphérique, notamment le smog, la pluie acide et même le changement climatique.

Les oxydes d'azote (NOx), par exemple, sont de tels caméléons de la pollution atmosphérique. Venant d'une famille de gaz habituellement incolores et inodores, les oxydes d'azote sont produits lors des processus de combustion dans les véhicules automobiles, les centrales électriques, les incinérateurs et dans une vaste gamme d'industries. Ils changent de forme lorsqu'ils sont combinés à d'autres produits chimiques pour former divers composés de la pollution atmosphérique.

Sous l'action de la lumière solaire, les oxydes d'azote s'allient aux composés organiques volatils (COV), produits chimiques qui s'évaporent facilement et sont émis par les automobiles, l'industrie et l'utilisation quotidienne de peintures et de solvants. Cette combinaison produit de l'ozone au sol. L'ozone est l'une des principales composantes du smog qui, pour de nombreux Ontariens, est cette brume brune qui gâche une journée d'été idyllique. À part l'ozone, le smog est également composé de dioxyde de soufre (SO_2), de particules respirables et de nombreux autres polluants.

Les effets nocifs des oxydes d'azote continuent lorsque ce gaz s'allie de nouveau dans l'atmosphère pour former un mélange complexe de composés acides, qui forment la pluie acide. Les précipitations acides, sous forme de pluie, de neige ou même de brouillard, mènent à l'acidification des lacs et du sol. Les effets corrosifs de la pluie acide se font même sentir sur des structures physiques comme les bâtiments ou les ponts.

Enfin, certains composés azotés contribuent également au changement climatique.

La pollution transfrontalière : une vilaine importation

Les polluants atmosphériques nocifs communs comme les oxydes d'azote et le dioxyde de soufre changent non seulement de forme, mais ils sont aussi de grands voyageurs. Les émissions de dioxyde de soufre (SO_2) et d'oxydes d'azote (NO_x) de l'Ontario sont minimes comparativement à celles des états de l'est des États-Unis. Poussée par des vents dominants, 50 p. 100 de la pollution atmosphérique de l'Ontario provient du sud de la frontière, de sources américaines. Cela signifie que les problèmes de smog, de pluie acide et de changement climatique de l'Ontario sont autant importés qu'intérieurs. Ce fait comporte d'importantes répercussions pour la stratégie ontarienne de lutte contre la pollution atmosphérique et ses nombreux symptômes. Comme nous partageons notre bassin atmosphérique avec nos voisins américains, l'efficacité de tous les efforts de lutte contre le smog, la pluie acide et le changement climatique dépend de la collaboration des États-Unis.

« D'une pierre deux coups »

La pollution atmosphérique telle que le smog, la pluie acide ou le changement climatique est en grande partie attribuable à quelques principaux polluants aéroportés (NO_x, COV, SO_2, CO_2). Cependant, la combustion des combustibles fossiles produit des polluants atmosphériques provenant d'une vaste gamme de sources. Ceci présente à la fois une possibilité à exploiter et un défi.

La possibilité à exploiter : Comme le smog, la pluie acide et le changement climatique sont souvent causés par les mêmes processus, des réductions propres à un seul processus peuvent avoir une pléiade d'avantages. Par exemple, en réduisant les émissions d'oxydes d'azote, on peut également minimiser le smog, la pluie acide et les émissions de gaz à effet de serre. Également, si on rend un seul processus de combustion plus efficace, on peut réduire la présence de polluants importants, ce qui peut permettre de diminuer les substances toxiques telles que le benzène ou le mercure. Ce double avantage permet, grâce à une stratégie de réduction des émissions précise, de faire d'une pierre deux coups.

Le défi : Comme il existe une multitude de sources de pollution dans le bassin atmosphérique que partage l'Ontario avec ses voisins, les stratégies de réduction des émissions doivent avoir une portée générale. Le défi relatif à la portée est particulièrement de taille dans la lutte contre le changement climatique, l'un des problèmes environnementaux les plus urgents de notre époque.

Le changement climatique : un risque pour l'environnement

L'un des problèmes atmosphériques les plus troublants que crée notre dépendance envers les combustibles fossiles est l'effet de serre et son alter ego, le changement climatique. Nos véhicules, l'industrie, l'agriculture et les centrales électriques

produisent tous des gaz à effet de serre. Les gaz à effet de serre les plus puissants sont le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane (CH_4) et l'oxyde nitreux (N_2O), tous liés à l'utilisation des combustibles fossiles. Par exemple, lorsqu'on brûle un litre d'essence, on produit 2,4 kg de dioxyde de carbone.

Les gaz à effet de serre emprisonnent l'énergie solaire, à l'instar du toit de verre d'une serre, et empêchent la chaleur de s'échapper dans l'espace. Plus la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère est grande, plus la Terre se réchauffe. Ensuite, la hausse de la température, surtout à l'équateur et aux pôles, influence les cycles météorologiques, la végétation, les écosystèmes, et ainsi de suite; bref, le climat change. Depuis le

début de l'ère industrielle les niveaux de dioxyde de carbone et d'oxyde nitreux dans l'atmosphère ont tous deux augmenté de 13 p. 100, tandis que le niveau de méthane a augmenté de 146 p. 100.

Bien que le lien entre le réchauffement de l'atmosphère, le changement climatique et certaines activités météorologiques soit très complexe et fasse l'objet de débats passionnés, la prépondérance de la preuve montre qu'il existe un important risque environnemental à éviter.

Pour l'Ontario, le risque comprend des activités météorologiques graves plus fréquentes telles que les orages, les tempêtes de verglas, les tornades, les inondations et les sécheresses. L'augmentation de la température pourrait faire diminuer le niveau d'eau dans les Grands Lacs, ce qui ferait diminuer l'approvisionnement d'eau pour les municipalités et leurs industries. Même nos forêts pourraient être touchées, risquant davantage d'être endommagées par les incendies, les insectes et les maladies en raison de l'augmentation des températures moyennes.

L'augmentation de la température pourrait également forcer la faune à aller plus au nord à la recherche d'un climat dont elle a l'habitude. Les espèces qui ne s'adapteront pas assez rapidement risqueront l'extinction. Non la moindre, l'incidence de problèmes de santé liés à la température, tels que le thermostress et des journées où la qualité de l'air est mauvaise, pourrait augmenter. En outre, le risque de propagation des maladies tropicales plus au nord est plus grand.

Agir dès maintenant

Que fait l'Ontario au sujet du changement climatique ?

L'Ontario est l'un des chefs de file de la lutte contre le smog, la pluie acide et les gaz à effet de serre. Le gouvernement a reconnu le risque et a décidé de faire de la lutte pour un air plus pur et la prévention du changement climatique l'une de ses priorités. De nombreux gouvernements et de nombreux pays sont aux prises avec le problème international du changement climatique, mais l'Ontario agit dès maintenant, au profit de tous les Ontariens et Ontariennes.

Le gouvernement ontarien lutte activement contre le changement climatique grâce à de nombreuses mesures concernant l'air pur, qui comportent des avantages pour le changement climatique et d'autres avantages quant à la pureté de l'air.

L'Ontario a commencé par montrer l'exemple. Des études préliminaires indiquent que les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités gouvernementales ont diminué d'environ 40 p. 100 par rapport à 1990. D'autres programmes ont placé l'Ontario en tête dans la lutte contre le changement climatique :

- Dans la foulée de la lutte contre le changement climatique, l'Ontario a investi 10 millions de dollars dans le Fonds du changement climatique pour élaborer les prochaines mesures de lutte et encourager tous les secteurs (gouvernements, industries, collectivités et particuliers) à trouver des moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

- Des programmes gouvernementaux, comme Air pur Ontario et la Patrouille anti-smog, sont déjà en vigueur et visent les véhicules qui polluent beaucoup en raison du mauvais entretien de leur moteur ou ceux dont l'équipement de contrôle des émissions est inadéquat. Les gaz d'échappement des véhicules causent 29 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre, en particulier le dioxyde de carbone. En réduisant les émissions au tuyau d'échappement, l'Ontario diminue également le niveau de smog et les précipitations acides. Les faits : le programme Air pur Ontario devrait réduire les émissions de CO_2 provenant de véhicules de 100 000 tonnes par année, ce qui équivaut à éliminer 23 000 véhicules de la circulation de façon permanente tout en réduisant les émissions à l'origine du smog de 22 p. 100 lorsque le programme sera pleinement en vigueur.

- Le Plan de lutte contre le smog de l'Ontario vise non seulement à réduire les émissions à l'origine du smog de 45 p. 100, il lutte également contre le changement climatique. L'ozone, principal ingrédient du smog, est également un gaz à effet de serre.

- Le méthane est un gaz à effet de serre que produit la décomposition des matières organiques sans oxygène. Il est deuxième dans la contribution à l'effet de serre derrière le CO_2. Pour réduire les émissions de méthane dans l'atmosphère, l'Ontario est l'une des premières provinces canadiennes à réglementer les émissions des sites

d'enfouissement. Cette mesure a également comme avantage la réduction de la production d'ozone au sol attribuable aux COV et à certains produits chimiques toxiques.

- Le code du bâtiment de l'Ontario est l'un des plus écoénergétiques du Canada. Si on utilise moins d'énergie à domicile et au travail, les émissions de gaz à effet de serre provenant des chaudières domestiques et des centrales électriques régionales diminuent.

- Même les petits détails font une différence : le programme COMPAS et la route à péage express 407 aident grandement à réduire la congestion sur les routes, donc les émissions des véhicules. Le programme COMPAS est un système de contrôle du volume de circulation autoroutière conçu par le ministère des Transports de l'Ontario. Il informe les conducteurs des plus récentes conditions routières grâce à des panneaux à messages variables. Ces systèmes donnent un grand espoir quant à la réduction des émissions.

- La *Loi sur le rendement énergétique* de l'Ontario visant les appareils et les produits de consommation a permis de réduire les émissions de dioxyde de carbone d'environ 500 000 tonnes en 1999. Ce chiffre devrait passer à 1,6 million de tonnes par an d'ici 2020. Au cours des douze années d'existence de la loi, la quantité d'énergie qui a pu être économisée pourrait alimenter pendant un an les villes de London et de Windsor.

- L'appui du gouvernement au chapitre des nouvelles pratiques agricoles, comme le travail de conservation du sol, où les champs ne sont pas dérangés entre la récolte et la semence, permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur agricole en raison de l'utilisation moins fréquente de l'équipement agricole et de l'absorption accrue de matériel végétal comprenant du carbone par le sol.

- Les forêts absorbent elles aussi les gaz à effet de serre de l'atmosphère. L'Ontario a instauré des pratiques de gestion forestière novatrices qui réduisent les risques que les arbres soient endommagés par les incendies, les insectes et les maladies.

- Après l'abandon des voies ferroviaires d'embranchement de la part du fédéral, la *Loi sur les chemins de fer d'intérêt local* de l'Ontario permet aux entreprises d'établir leur propre service ferroviaire. Depuis 1996, onze nouveaux chemins de fer d'intérêt local en Ontario transportent divers chargements à la place de milliers de camions, ce qui réduit nettement les émissions de gaz à effet de serre, le smog et la pluie acide.

Moyens novateurs de lutter contre le changement climatique

- Le marché concurrentiel de l'électricité en Ontario favorisera l'utilisation de sources d'énergie renouvelable et la production hautement énergétique de l'énergie au gaz. Les usagers pourront choisir l'électricité produite avec le moins de gaz à effet de serre possible. Des projets de production d'électricité selon des sources propres à faibles émissions, d'une valeur de trois milliards de dollars, ont été proposés depuis l'adoption de la *Loi sur la concurrence dans le secteur de l'énergie*.

- Dans ses efforts visant à ouvrir les marchés de l'électricité, le gouvernement de l'Ontario donne priorité à l'environnement. Grâce à des règles et à des mécanismes du marché rigoureux, l'Ontario impose des plafonds quant aux émissions et facilite la production d'électricité propre. Nous donnons accès à notre réseau électrique et permettons aux producteurs écologiques de vendre leur électricité.

- Le 24 janvier 2000, plusieurs mesures rigoureuses de protection de l'air ont été annoncées. Ces mesures exigent notamment que le secteur industriel et commercial surveille les émissions nocives dans l'air et en fasse rapport, y compris les gaz à effet de serre et de nombreuses substances qui détruisent la couche d'ozone protectrice dans la stratosphère. Le secteur de l'électricité a commencé à présenter des rapports le 1er mai 2000.

- De nouveaux plafonds ont été annoncés concernant les émissions d'oxydes d'azote (NOx) et de dioxyde de soufre (SO_2). Ces plafonds s'appliqueront d'abord au secteur de l'électricité et s'étendront ensuite aux autres secteurs de l'économie. Ces plafonds stricts limitant les émissions de NOx et de SO_2 contribueront aussi à réduire les émissions de CO_2.

- Le gouvernement de l'Ontario a annoncé des normes sur le rendement des émissions qui s'appliqueront à l'ensemble

de l'électricité vendue en Ontario. Cette initiative établit un niveau maximal de pollution atmosphérique pour la production de l'électricité, ce qui empêche l'électricité importée souillée de compromettre les nouveaux plafonds ontariens en matière d'émissions.

- Le gouvernement de l'Ontario a proposé un programme d'échange de droits d'émission concernant le NOx et le SO_2. L'échange de droits d'émission récompense les entreprises qui parviennent à réduire leurs émissions au dessous du niveau réglementaire en leur donnant des crédits de réduction des émissions. Ces crédits peuvent être vendus à d'autres entreprises dont les émissions se situent encore au-dessus du niveau réglementaire et qui ont besoin de plus de temps pour effectuer les investissements nécessaires à la réduction de leurs émissions. Ces investissements leur permettent également d'améliorer leur position concurrentielle. Ce système encourage donc fortement les entreprises à réduire leurs émissions polluantes, notamment celles qui sont à la source du smog et de la pluie acide, et permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

- Comme plus de la moitié de la pollution atmosphérique en Ontario provient des États-Unis, l'Ontario appuie fortement l'Agence américaine pour la protection de l'environnement dans ses efforts de mise en oeuvre de plafonds stricts en matière d'émissions. Le gouvernement de l'Ontario a été jusque devant les tribunaux américains pour défendre sa position.

Dans toutes ses mesures de lutte contre le changement climatique, le gouvernement de l'Ontario a pu compter sur une base solide d'engagements volontaires de la part d'entreprises, de municipalités et de particuliers. Les contributions d'un grand nombre d'organismes et d'innombrables Ontariens sont importantes et représentent beaucoup plus qu'une bonne base.

Que font les entreprises ontariennes au sujet du changement climatique ?

Plus de 240 entreprises et organismes ontariens ont signalé une réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du programme Défi-Climat. Cette initiative conjointe des secteurs public et privé incite depuis 1995 à réduire volontairement les émissions de gaz à effet de serre.

Les réussites suivantes illustrent la position proactive de nombreuses entreprises, de nombreux organismes et de nombreuses municipalités de l'Ontario concernant le changement climatique :

- L'*Ontario Power Generation* a dépensé un milliard de dollars au cours de la dernière décennie pour réduire les émissions et produit la même quantité d'électricité avec du charbon qu'il y a dix ans, avec 60 p. 100 de moins d'émissions de NOx et de SO_2. Soixante-quinze pour cent de la production d'électricité de l'*Ontario Power Generation* provient de sources qui ne produisent ni émissions de gaz à effet de serre, ni NOx, ni SO_2.

- DuPont Canada Inc. a réduit de plus de 50 p. 100 les émissions de gaz à effet de serre provenant de son usine de fabrication de nylon à Maitland (Ontario) et vise maintenant une reduction de 95 p. 100. Dans ses cinq usines de fabrication, DuPont a pu réduire la consommation totale d'énergie de 28 p. 100 par rapport à 1992.

- Spruce Falls Inc., fabricant de papier journal, de papiers spéciaux et de bois d'oeuvre situé à Kapuskasing, a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de pres de 46 p. 100 depuis 1990 après être passé à des combustibles de substitution et avoir entrepris des projets de modernisation.

- Dow Chemical Canada Inc., qui possède des installations à Sarnia et à Weston (Ontario), a réduit ses émissions de CO_2 de 22 p. 100 entre 1990 et 1998, surtout grâce à des mesures de conservation de l'énergie.

- Le Collège Humber d'arts appliqués et de technologie possède deux campus principaux à Toronto. En 1997, le collège avait réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 2,5 p. 100 par rapport à 1990. Ces réductions, qui ont récemment valu un prix au collège, ont été principalement attribuables à des mesures de conservation de l'énergie telles que des modifications de l'éclairage.

- En 1998, la société *Enbridge Consumers Gas* avait reduit ses émissions de gaz à effet de serre de 19 p. 100 par rapport à 1990, surtout grâce à des changements de processus comme le remplacement de vieux tuyaux en fonte afin de réduire les fuites. La société est résolue à réduire davantage ses émissions de gaz à effet de serre en employant la technique de régulation de la demande, qui

consiste par exemple à proposer aux usagers des thermostats programmables.

Que font les municipalités de l'Ontario au sujet du changement climatique ?

Sudbury

Grâce à son programme d'assainissement des terres, Sudbury reconvertit des espaces naturels qui étaient auparavant utilisés par l'industrie. À ce jour, plus de 3 200 hectares de terres ont été reconvertis et plus de 5,5 millions d'arbres y ont été plantés. Comme les arbres absorbent naturellement le dioxyde de carbone (CO_2), la réduction annuelle des émissions de CO_2 s'élève à 70 000 tonnes -- ce qui équivaut à retirer 1 500 gros camions de la circulation en Ontario.

Cornwall

Cornwall Electric a construit le premier système de cogénération du sud du Canada capable de produire de la chaleur en tant que sous-produit de la production de l'électricité. Le système produit environ 4 p. 100 de l'électricité dont a besoin la ville. Cette méthode a permis de réduire les gaz à effet de serre et la consommation de carburant de près de 30 p. 100.

Toronto

La ville de Toronto a embauché des spécialistes de l'aménagement hydroélectrique pour remplacer une partie du charbon utilisé pour la production d'électricité par du méthane, un gaz inflammable produit sur les sites d'enfouissement. Le méthane récupéré des sites d'enfouissement de Keele Valley et de Brock West correspond à la quantité d'émissions de gaz à effet de serre que produiraient un million de voitures par année.

Perth

Dans le cadre du projet communautaire *ecoPerth*, la ville de Perth a lancé plusieurs petits projets donnant des résultats immédiats. Par exemple, les minuteries incorporées à l'éclairage des Fêtes au centre-ville réduisent chaque année de 4,5 tonnes les émissions de dioxyde de carbone (CO_2). Une autre initiative, la distribution de 7 000 semis d'arbres, devrait éliminer 70 tonnes de CO_2 par année lorsque les arbres auront atteint leur pleine taille.

Que font les particuliers au sujet du changement climatique ?

Des gens de toutes les couches de la société joignent leurs forces à celles du gouvernement, des municipalités et des entreprises de l'Ontario dans un effort concerté pour réduire les émissions de gaz à effet de serre :

- Des milliers de propriétaires de l'Ontario ont amélioré le rendement énergétique de leur maison en l'isolant et en installant des pommes de douche économiques ou en calfeutrant les portes et les fenêtres.
- Les Ontariens utilisent des ampoules économisant l'énergie, ce qui diminue leur facture de services publics et les émissions de gaz à effet de serre produits par certaines de nos centrales électriques.
- De plus en plus d'automobilistes ontariens conduisent des véhicules bien réglées grâce au programme Air pur Ontario.
- Le programme Aller-retour actif et sécuritaire pour l'école incite à aller et à revenir de l'école à pied et comprend un programme qui incite à ne pas laisser son véhicule tourner au ralenti à l'école, ce qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'assainir l'environnement.
- De plus en plus d'Ontariens tiennent également compte de la consommation de carburant lorsqu'ils achètent un nouveau véhicule.

Ce que VOUS pouvez faire

Bien que le gouvernement de l'Ontario dirige les efforts de réduction de la pollution atmosphérique grâce à des initiatives ciblées, chacun d'entre nous joue un rôle dans l'assainissement de l'air. Après tout, la pollution atmosphérique est attribuable à nos choix quotidiens. Nous pouvons voyager en covoiturage ou par transport en commun, enfourcher notre vélo ou marcher plutôt que de conduire. Nous pouvons choisir d'utiliser l'électricité avec parcimonie ou acheter des produits écologiques. La qualité de l'air est l'affaire de tous et chaque geste, si petit soit-il, compte. Alors utilisez votre voiture, l'énergie et les produits de façon avertie !

L'automobiliste averti

Essayez de moins conduire votre voiture. En Amérique du Nord, tout progrès en matière de lutte contre la pollution atmosphérique pour les véhicules (comme les convertisseurs catalytiques) est terni par notre kilométrage de plus en plus grand. Pour réduire les nombreuses émissions nocives

provenant des tuyaux d'échappement (monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote et hydrocarbures réactifs), il faut recourir aux nouvelles technologies en matière de moteurs ou tout simplement moins conduire. Pour les courts trajets, et autant que possible, essayez d'utiliser les transports en commun. Organisez un covoiturage ou rendez-vous au travail à pied ou en vélo. Il est essentiel que votre voiture soit toujours bien réglée. Les émissions provenant d'une voiture mal entretenue peuvent être 30 fois supérieures à celle d'une voiture en bon état.

Les technologies de pointe pour les véhicules et les combustibles de remplacement (électricité, éthanol, gaz naturel ou propane, hydrogène) joueront un rôle de plus en plus important dans la réduction des gaz à effet de serre.

Soyez averti en matière d'énergie!

On répond à environ 75 p. 100 des demandes d'énergie de l'Ontario grâce à l'énergie propre, produite par des centrales électriques à éoliennes ou à puissance hydraulique ou des centrales nucléaires qui ne produisent pas de smog et n'émettent aucun gaz à effet de serre. Le reste de notre électricité (25 p. 100) est cependant produit en brûlant du charbon, du gaz naturel ou du pétrole. Nos centrales électriques à combustibles fossiles produisent nombre d'émissions nocives, en particulier le dioxyde de soufre (SO_2), l'un des principaux responsables de la formation de smog et de pluie acide.

Pour réduire ces émissions, utilisez l'électricité de manière avertie : éteignez l'éclairage que vous n'utilisez pas, baissez le réglage du climatiseur ou de l'appareil de chauffage et essayez d'améliorer le rendement énergétique de votre maison. Même les petits gestes ont de grands avantages : si seulement cinq maisons chauffées au gaz baissaient le thermostat d'un degré Celsius, il y aurait plus d'une tonne de CO_2 de moins dans l'atmosphère chaque année.

Achetez vos produits de manière avertie!

Lorsque vous achetez des produits à usage courant, songez à leur incidence sur la qualité de l'air. Évitez les aérosols, les produits de nettoyage à vaporiser, les peintures à l'huile et les autres produits chimiques qui dégagent des composés organiques volatils (COV), qui contribuent à la production d'ozone et au smog. Lorsque vous achetez un appareil ménager, assurez-vous qu'il soit éconergétique. Un accessoire aussi simple et abordable qu'une pomme de douche à faible débit, installée dans sept foyers, peut réduire la pollution attribuable au CO_2 de près d'une tonne par an.

Un petit effort!

Dans de nombreux foyers ontariens, l'automobile n'est pas la seule machine fonctionnant à l'aide d'un moteur à combustion. Une tondeuse à gazon à essence qui fonctionne pendant une heure dégage environ la même quantité d'émissions à l'origine du smog que 40 nouvelles automobiles. Alors faites un petit effort et essayez de trouver des solutions de rechange aux appareils de jardinage à essence tels que les tondeuses à gazon, les tondeuses à fil nylon, les souffleuses à feuilles ou les scies à chaîne.

Il revient à tous de trouver des solutions au double défi de la pollution atmosphérique et du changement climatique. Le gouvernement de l'Ontario a ouvert la voie d'un avenir plus écologique grâce à une campagne constante sans précédent d'initiatives concernant la qualité de l'air.

On voit déjà les résultats de nombre de mesures prises, mais il reste encore beaucoup à faire. Au cours des prochains mois, le gouvernement annoncera d'autres initiatives dans sa lutte pour un air plus pur et un climat plus sain, demandant à chaque entreprise, chaque organisme, chaque municipalité et chaque habitant de l'Ontario de participer à cette lutte.

Si vous désirez obtenir d'autres renseignements sur les liens entre le smog, la pluie acide et le changement climatique et la manière dont les démarches du gouvernement profitent de ces liens pour obtenir le maximum d'avantages pour l'environnement, veuillez consulter notre site Web à l'adresse suivante : **www.ene.gov.on.ca.**

L'Ontario face à la pollution de l'air et au changement climatique

Mesures que le gouvernement, les entreprises, les établissements et les municipalités de l'Ontario ont prises pour assainir l'air et lutter contre le changement climatique.

Ministère de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie

La **Loi sur le rendement énergétique** précise les normes minimales de rendement énergétique relatives à 51 appareils ménagers et produits vendus en Ontario.

Cette loi a entraîné une réduction de l'utilisation annuelle d'énergie en Ontario d'environ 0,3 p. 100, ce qui équivaut à une diminution des émissions de dioxyde de carbone de 486 000 tonnes. Ces avantages devraient tripler d'ici 2020.

La **Loi sur la concurrence dans le secteur de l'énergie** a créé un marché de l'électricité libre et des possibilités à exploiter qui favorisent l'utilisation de sources d'énergie renouvelable et la production hautement énergétique de l'énergie au gaz. Des projets de production d'électricité selon des sources propres à faibles émissions, d'une valeur de trois milliards de dollars, ont été proposés depuis l'adoption de la loi.

L'Ontario donne accès à son réseau électrique et permet aux producteurs écologiques de vendre leur électricité. La Loi sur la concurrence dans le secteur de l'énergie *favorise l'investissement dans la production d'électricité écologique dont les émissions de gaz à effet de serre sont très réduites ou négligeables.*

La **divulgation de renseignements environnementaux** exige que les détaillants d'électricité informent les consommateurs sur leurs sources de production à l'aide d'un tableau comparatif sur l'électricité.

Ce programme permet aux détaillants d'électricité de mettre en marché de l'électricité provenant de sources renouvelables dont les émissions de gaz à effet de serre, les émissions liées au smog et les émissions toxiques sont négligeables.

Le **Programme d'éducation en matière d'énergie** permet de préparer, de traduire et de publier du matériel éducatif concernant la conservation de l'énergie et l'énergie renouvelable sur Internet.

Ce programme fournit des renseignements sur les avantages environnementaux du rendement énergétique et de la conservation de l'énergie aux enseignants et aux élèves afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées sur l'utilisation de l'énergie.

Les **lois réduisant l'impôt pour l'énergie hydroélectrique écologique** devraient permettre d'attirer de nouveaux investissements dans la production d'énergie hydroélectrique d'une valeur d'environ deux milliards de dollars.

Les centrales hydroélectriques émettent des quantités négligeables de gaz à effet de serre.

L'**ÉnerGuide pour les maisons** constitue un moyen fiable pour les acheteurs de logements de mesurer le rendement énergétique.

Le choix d'une maison éconergétique fera diminuer les émissions de gaz à effet de serre et celles qui sont liées au smog.

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales

Les **Pratiques de gestion optimales** (PGO) donnent au secteur agricole des conseils techniques à jour sur la conservation du sol et de l'eau, la gestion des éléments nutritifs et la gestion de nombreuses activités agricoles

Ce programme comprendra des mesures incitatives afin d'encourager plus d'agriculteurs à adopter les PGO, ce qui permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de garantir la qualité du sol et de l'eau.

productrices de gaz à effet de serre. Elles porteront sur les sujets suivants :

- Les initiatives de **gestion des éléments nutritifs agricoles** qui permettent d'améliorer l'entreposage, la manutention et l'épandage des éléments nutritifs agricoles (fumier et engrais).

L'utilisation plus efficace des éléments nutritifs azotés (fumier et engrais) diminuera les émissions d'oxyde nitreux et de méthane, deux puissants gaz à effet de serre.

- Le **travail réduit du sol** dérange moins le sol et permet d'augmenter la quantité de carbone provenant des résidus végétaux dans le sol.

Le travail de conservation du sol entraîne une baisse d'émissions de CO_2 car on dérange moins le sol et on utilise moins d'essence. En outre, le sol peut retenir davantage de carbone, ce qui emmagasine efficacement et naturellement les émissions de gaz à effet de serre dans le sol.

Ministère de l'Environnement

Administrés en collaboration avec le ministère des Transports, le **programme Air pur Ontario** et la **Patrouille anti-smog** de l'Ontario rendent obligatoires les mises à l'essai et l'entretien des systèmes de contrôle des émissions des véhicules.

Le programme Air pur Ontario devrait réduire les émissions de dioxyde de carbone de 100 000 tonnes par an ainsi que les émissions à l'origine du smog des véhicules de 22 p. 100 lorsque le programme sera pleinement en vigueur.

De **nouvelles normes relatives aux sites d'enfouissement** exigent le recueil des émissions dans l'atmosphère des grandes sites d'enfouissement dont la capacité est de plus de 250 millions de tonnes de déchets.

Cette initiative quant aux émissions garantira que les gaz des sites d'enfouissement (surtout le méthane, un puissant gaz à effet de serre) sont recueillis et brûlés ou utilisés comme source d'énergie.

En **restructurant le secteur de l'électricité**, le ministère de l'Environnement s'inspire de **règlements environnementaux** ainsi que de règlements concernant l'échange de droits d'émissions pour fixer les limites en matière d'émissions pour tous les producteurs. De plus, des évaluations environnementales sont exigées pour les producteurs d'électricité publics et privés.

Tous les règlements qui accompagnent la restructuration du secteur de l'électricité de l'Ontario cherchent à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre et les émissions à l'origine du smog.

Le **Plan de lutte contre le smog en Ontario** comprend des initiatives actuelles et des mesures possibles pour réduire les émissions qui sont à l'origine du smog de 45 p. 100.

La réduction des polluants qui sont à la source du smog permet également une baisse des émissions de dioxyde de carbone, qui comptent parmi les principaux responsables du changement climatique.

La surveillance et le rapport obligatoires des émissions de CO_2, entre autres polluants, ont été annoncés en janvier 2000. Cette exigence s'applique déjà au secteur de l'électricité et s'appliquera également à d'autres secteurs dans l'avenir.

Ce programme fournira les renseignements nécessaires aux consommateurs qui veulent acheter des produits électriques et d'autres produits écologiques. Des mesures incitatives de marketing encourageront les producteurs et les fabricants à réduire les émissions liées à leurs produits et services.

Le **Programme des promesses de prévention de la pollution (P²)** et les **partenariats pour la prévention de la pollution** font publiquement connaître et soulignent les réalisations en matière de prévention de la pollution des entreprises, des organismes, des municipalités ou des gouvernements.

À ce jour, les établissements qui participent au P² rapportent des réductions d'émissions de gaz à effet de serre de 43 000 tonnes par an.

Le **service d'analyse de la facturation et d'analyse industrielle-commerciale** fournit une évaluation du rendement énergétique des locaux ou de l'usine d'une entreprise par le biais du ministère de l'Environnement.

Ce service cerne les occasions de conservation des ressources qui, si on y donne suite, permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'autres polluants atmosphériques.

En partenariat avec de nombreuses associations industrielles, le ministère de l'Environnement a mis au point des **initiatives sectorielles de conservation des ressources et de réduction de rejets polluants.**

Cette initiative a permis de cerner les possibilités de réduire l'utilisation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre qui en découlent.

L'initiative éco-industrielle et la technologie écologique consistent en une série d'initiatives gouvernementales d'aide aux entreprises environnementales de l'Ontario.

L'aide aux secteurs écologiques de l'Ontario sensibilisera davantage le marché aux technologies écologiques et mènera à des réductions générales des émissions.

Grâce à un **Règlement sur les frigorigènes**, l'Ontario a interdit l'émission d'hydrofluorocarbures (HFC) utilisés comme frigorigènes.

La limite des émissions d'hydrofluorocarbures, qui sont de puissants gaz à effet de serre, aura des avantages directs sur le changement climatique.

Ministère des Transports

La **Déclaration de valeurs environnementales du ministère**, en vertu de la Charte des droits environnementaux de l'Ontario, exige l'évaluation de l'incidence environnementale de toutes les nouvelles politiques et de tous les nouveaux programmes importants.

L'évaluation afin de déterminer les incidences environnementales permettra de cerner les émissions possibles de gaz à effet de serre avant qu'elles ne se produisent.

La **Loi sur les chemins de fer d'intérêt local** de l'Ontario facilite l'établissement d'un chemin de fer d'intérêt local par les entreprises.

Depuis 1996, onze nouveaux chemins de fer d'intérêt local en Ontario transportent divers chargements à la place de milliers de camions.

Les **Systèmes de transport intelligents** comme le programme de gestion intégrée de la circulation autoroutière COMPAS et la route à péage express 407 améliorent la circulation sur les autoroutes les plus achalandées de l'Ontario.

L'élimination des moteurs de véhicules tournant au ralenti et des arrêts et démarrages fréquents diminue radicalement les émissions provenant des véhicules.

Le ministère des Transports de l'Ontario continue de construire des **parcs pour covoiturage** à côté de certains échangeurs d'où on peut faire la navette vers les grands centres urbains.

Les parcs de covoiturage pourraient faire augmenter le nombre de passagers par véhicule. En outre, ils permettent de réduire le nombre de véhicules ainsi que les émissions totales provenant des véhicules.

Ministère des Richesses naturelles

Des **méthodes de gestion forestière et de récolte du bois améliorées**, lancées par le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, favorisent la croissance d'une végétation forestière saine et minimisent les dommages attribuables aux incendies, aux maladies et aux insectes.

Cette initiative augmente la capacité d'absorption des gaz à effet de serre naturels par les forêts de l'Ontario.

Environ 33 p. 100 du territoire total de l'Ontario consiste en des terres humides. Le **programme de protection des terres humides** de l'Ontario vise à conserver et à restaurer les terres humides et interdit le développement sur les terres humides importantes pour la province au sud et à l'est du Bouclier canadien.

Les terres humides absorbent une grande quantité de gaz à effet de serre de l'atmosphère. Leur préservation aura des incidences positives directes sur la qualité de l'air et le changement climatique.

Ministère du Développement du Nord et des Mines

La **Loi sur les mines de l'Ontario** exige des sociétés minières qu'elles remettent les propriétés minières en état après la fermeture de ces dernières.

La plupart des efforts de remise en état se traduisent par une régénération de la végétation naturelle, ce qui aide à réduire les émissions de dioxyde de carbone.

Ministère des Affaires municipales et du Logement

Modifications apportées au Code du bâtiment de l'Ontario :

- prévoir une plus grande souplesse lorsqu'il s'agit de satisfaire aux exigences en matière de conservation de l'énergie dans les grands édifices.

Le Code du bâtiment modifié permet aux concepteurs et aux constructeurs de proposer davantage de mesures de rendement énergétique plus rentables afin de réduire les émissions dans les grands édifices.

- faciliter la construction de petits appartements et d'édifices à usage mixte dans des « rues principales » à petits lots.

L'aménagement regroupé et d'édifices à usage mixte peut raccourcir les trajets effectués en voiture, ce qui pourrait mener à une réduction des émissions.

- faciliter l'utilisation des matériaux de construction recyclés.

L'utilisation de matériaux recyclés élimine l'énergie requise pour fabriquer de nouveaux matériaux, ce qui réduit les gaz à effet de serre et les émissions à la source du smog.

Une **déclaration de principes provinciale** favorise une forme urbaine regroupée, les aménagements axés sur les transports en commun, les normes de développement de rechange et l'usage mixte.

Toutes les initiatives appuyées par la Déclaration de principes provinciale pourraient faire diminuer les distances parcourues ainsi que les émissions de CO_2.

Le ministère a fourni des **lignes directrices d'aménagement du territoire axées sur les transports en commun** aux planificateurs et aux concepteurs urbains.

Les villes qui accommodent les transports en commun réduisent les émissions totales des véhicules en faisant la promotion du transport en commun.

Le ministère a élaboré des **normes de développement de rechange** pour contrer l'étalement urbain et en a fait la promotion.

Cette initiative pourrait réduire les émissions attribuables au déplacement journalier en favorisant une forme urbaine regroupée.

L'initiative « Les friches contaminées en vedette » encourage la réutilisation des biens immeubles auparavant utilisés par l'industrie, ce qui réduirait le besoin de développer de nouveaux sites.

La réutilisation polyvalente de propriétés auparavant bâties élimine le coût de l'élargissement de l'infrastructure et limite les émissions des véhicules liées aux déplacements et d'autres émissions.

Mesures que divers organismes et entreprises en Ontario ont prises pour assainir l'air et lutter contre le changement climatique

L'**Ontario Power Generation** a dépensé un milliard de dollars au cours de la dernière décennie pour réduire les émissions et produit la même quantité d'électricité avec du charbon qu'il y a dix ans, avec 60 p. 100 de moins d'émissions de NOx et de SO2. La société a récemment annoncé qu'elle a l'intention d'investir encore 250 millions de dollars dans de l'équipement de lutte contre la pollution qui réduirait les émissions de NOx à l'origine du smog.

Soixante-quinze pour cent de la production d'électricité de l'Ontario Power Generation provient de sources qui ne produisent pas d'émissions de gaz à effet de serre, de NOx ou de SO2. Lorsque sa centrale de Pickering A sera remise en service, 85 p. 100 de sa production proviendra de sources qui ne produisent pas d'émissions de gaz à effet de serre ou d'autres émissions atmosphériques.

3M du Canada a mis en oeuvre des mesures de conservation de l'énergie et des changements au processus de fabrication.

Grâce à ces mesures, 3M a réussi à faire diminuer ses émissions de gaz à effet de serre de près de 5 p. 100 entre 1990 et 1998.

Ascolectric Limited a réduit sa consommation de gaz naturel de 24 p. 100 entre 1990 et 1997 grâce à des mesures de conservation de l'énergie telles que l'éclairage à faible puissance et une meilleure isolation.

Un rendement énergétique amélioré diminue les émissions de gaz à effet de serre produites par certains fournisseurs d'électricité de l'Ontario.

Atlas Specialty Steels Inc. a installé un convertisseur de raffinement et des commandes de chaudière informatisées et a amélioré les fours à voitures. Ces mesures et d'autres mesures ont réduit l'utilisation d'énergie par unité de production de 1,4 p. 100 entre 1990 et 1998.

Un rendement énergétique amélioré diminue les émissions de gaz à effet de serre produites par certains fournisseurs d'électricité de l'Ontario.

La division du caoutchouc de Bayer Inc. emploie un programme de conservation de l'énergie continu et complet.

Dans l'ensemble, Bayer Inc. a pu réduire ses émissions de CO2 de 21 p. 100 entre 1990 et 1998.

Boeing Toronto Ltd. a pris des mesures d'économie de l'énergie telles que la modification de l'éclairage et de la ventilation. L'entreprise a également installé un dispositif de cogénération capable de produire de la chaleur en tant que sous-produit de l'électricité.

Un rendement énergétique amélioré diminue les émissions de gaz à effet de serre produites par certains fournisseurs d'électricité de l'Ontario.

The Chinook Group a installé des appareils de contrôle de l'oxygène sur les chaudières afin d'obtenir une meilleure combustion. L'entreprise a également recyclé la condensation chaude de la vapeur afin de chauffer l'équipement et les édifices.

L'entreprise a réduit ses émissions de gaz à effet de serre dans l'une de ses installations de près de 5 p. 100 entre 1994 et 1998.

Crown Cork and Seal Canada Inc. a apporté des changements aux processus et aux produits tels que la conversion du propane au gaz naturel pour ses chariots élévateurs à fourche.

Entre 1991 et 1998, l'entreprise a augmenté son rapport de rendement énergétique, ce qui a donc réduit les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production d'énergie.

Cuddy Food Products Inc. a allié des mesures de conservation de l'énergie à des changements des processus pour obtenir un meilleur rendement énergétique.

Un rendement énergétique amélioré diminue les émissions de gaz à effet de serre produites par certains fournisseurs d'électricité de l'Ontario.

Dow Chemical Canada Inc. a mis en oeuvre plusieurs mesures de conservation de l'énergie.

L'entreprise a réduit ses émissions de CO_2 de 22 p. 100 entre 1990 et 1998.

DuPont Canada Inc. a installé un système de réduction de l'oxyde nitreux à son usine de fabrication de nylon et a mis en place des mesures de conservation de l'énergie. L'entreprise a également participé à des recherches sur les piles à combustible et prévoit que 10 p. 100 de son approvisionnement en énergie sera assuré par des ressources renouvelables d'ici 2010.

L'entreprise a réduit de plus de 50 p. 100 les émissions d'oxyde nitreux provenant de son usine de fabrication de nylon depuis 1998; de plus, elle a réduit sa consommation d'énergie de 20 p. 100 entre 1992 et 1998. Dans l'ensemble, DuPont a réussi à réduire considérablement les émissions : 10 000 000 de tonnes d'équivalents CO_2 par année dans une seule usine.

Enbridge Consumers Gas a apporté des modifications à ses processus telles que le remplacement de vieux tuyaux en fonte afin de réduire les fuites. En outre, la société s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre grâce à des initiatives du côté des clients (p. ex. des thermostats programmables) et elle a installé un mur accumulateur de chaleur au garage de son parc de camions à Toronto.

La société a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 19 p. 100 entre 1990 et 1998. L'utilisation du mur accumulateur de chaleur a permis des réductions annuelles d'émissions de gaz à effet de serre équivalant à 25 tonnes de CO_2.

Fabrene Inc. a adopté plusieurs mesures de conservation de l'énergie qui lui ont permis de réduire sa consommation d'énergie de 27 p. 100 entre 1990 et 1998.

Un rendement énergétique amélioré diminue les émissions de gaz à effet de serre produites par certains fournisseurs d'électricité de l'Ontario.

Falconbridge Ltd. a considérablement réduit sa consommation d'énergie pour la compression de l'air et la ventilation souterraine.

Un rendement énergétique amélioré diminue les émissions de gaz à effet de serre produites par certains fournisseurs d'électricité de l'Ontario.

Le **Collège Humber d'arts appliqués et de technologie** a adopté des mesures de conservation de l'énergie telles qu'un système de contrôle automatique de bâtiments et la modernisation de l'éclairage.

En 1997, le collège avait réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 2,5 p. 100 par rapport à 1990.

IBM Canada limitée a lancé des efforts de conservation de l'énergie tels que des changements aux processus de fabrication, un meilleur éclairage et un meilleur contrôle du système CVC.

IBM a réduit son utilisation d'énergie de 36 p. 100 entre 1990 et 1998 et a diminué ses émissions de CO_2 de 32 p. 100 au cours de la même période.

La **Pétrolière Impériale Ltée (Esso)** a pris des mesures de conservation de l'énergie et modifié ses processus de fabrication.	*L'entreprise a réduit ses émissions annuelles de gaz à effet de serre de 15 000 tonnes entre 1990 et 1998.*
Interface Flooring Systems (Canada) Inc. utilise de l'énergie verte pour répondre à 25 p. 100 de ses besoins en matière d'énergie. L'entreprise a aussi sensibilisé ses employés et le public à l'importance de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.	*L'utilisation de sources d'énergie verte réduit les émissions de gaz à effet de serre produites par les centrales à combustible fossile.*
Ivaco Rolling Mills a apporté des modifications pour améliorer le rendement énergétique telles que l'installation d'une nouvelle chaudière de réchauffe à gaz naturel et d'un récupérateur de chaleur qui utilise la chaleur résiduaire.	*En 1998, l'entreprise avait réduit sa consommation d'énergie de 23 p. 100 par rapport à 1990, réduisant ainsi ses émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie.*
Kodak Canada Inc. a, parmi d'autres mesures d'économie de l'énergie, établi une installation de cogénération, modernisé l'éclairage et adopté un système de contrôle automatique de bâtiments.	*Depuis 1990, l'entreprise a réussi à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 13 p. 100.*
La Cité Collégiale a adopté un système de contrôle automatique de bâtiments et plusieurs autres mesures de réduction de l'énergie.	*En 1999, le collège avait réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 23 p. 100 par rapport à 1995.*
Metroland Printing, Publishing & Distributing Ltd. a mis en oeuvre une multitude de mesures de conservation, dont un éclairage à détecteur de mouvement et un système de contrôle automatique de bâtiments.	*L'entreprise a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 15 p. 100 entre 1990 et 1997.*
Nexfor Inc. a lancé un programme complet de recours à des combustibles de substitution.	*En changeant de combustibles, Nexfor a pu réduire de 23 p. 100 en moyenne ses émissions de gaz à effet de serre depuis 1990.*
Orenda Aerospace Corporation a pris plusieurs mesures de conservation de l'énergie, dont la modernisation de la chaudière et de l'éclairage.	*Orenda a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de plus de 3 p. 100 entre 1990 et 1999.*
Le **Ottawa-Carleton District School Board** a réduit ses émissions de gaz à effet de serre en utilisant des combustibles de substitution, en conservant l'énergie et en adoptant des mesures liées aux processus.	*Dans l'ensemble, l'organisme a réduit son utilisation d'énergie et ses émissions de 15 p. 100 entre 1998 et 1999.*
La **Banque royale du Canada** effectue présentement une modernisation continue de l'éclairage de ses 400 succursales.	*Un rendement énergétique amélioré diminue les émissions de gaz à effet de serre produites par certains fournisseurs d'électricité de l'Ontario.*

Spruce Falls Inc. a réduit ses émissions de gaz à effet de serre grâce à des changements de processus, un recours à des combustibles de substitution et des projets de modernisation de l'équipement.

Ses émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 45 p. 100 depuis 1990.

La **Corporation St-Laurent Limitée** a modifié ses processus et adopté des combustibles de substitution, des mesures de conservation de l'énergie et des changements de processus basés sur une évaluation de l'énergie.

L'entreprise a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 13 p. 100 entre 1990 et 1999.

Toronto Dominion Centre Leaseholds Limited a modernisé l'éclairage et la climatisation et a créé un groupe de gestion de l'énergie.

Un rendement énergétique amélioré diminue les émissions de gaz à effet de serre produites par certains fournisseurs d'électricité de l'Ontario.

La **University of Western Ontario** a eu recours à la cogénération pour le chauffage et pour réduire la quantité d'énergie de demande de pointe achetée.

La cogénération peut rendre l'utilisation des combustibles plus efficace et réduire les émissions totales.

Westcoast Energy Inc. a modernisé l'équipement dans ses filiales ontariennes Union Energy, Union Gas et Westcoast Power Generation.

À sa filiale Union Gas, l'entreprise a réduit les émissions de gaz à effet de serre de 25 p. 100 par million de mètres cubes. La filiale Westcoast Power Generation a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 18 p. 100 par gigajoule d'énergie.

Mesures que les municipalités de l'Ontario ont prises pour assainir l'air et lutter contre le changement climatique

Ville de Hamilton et région de Hamilton-Wentworth : la Hamilton Street Railway Company emploie actuellement 38 autobus au gaz naturel comprimé non polluants.

Les émissions de CO_2 provenant des autobus au gaz naturel comprimé sont environ 20 p. 100 inférieures à celles des autobus à diesel. Les émissions de monoxyde de carbone, de poussière fine et d'oxydes d'azote sont également beaucoup plus faibles.

La **ville d'Ottawa** a lancé un vaste programme de modernisation des édifices, de conversion de l'éclairage des voies publiques et d'utilisation plus efficace des parcs de véhicules de la ville.

En 1999, la ville d'Ottawa a rapporté une réduction de 19 p. 100 de ses émissions de gaz à effet de serre et de 18 p. 100 de son utilisation d'énergie par rapport à 1990.

La **ville de Peterborough** participe au programme Green-Up, qui offre aux ménages une évaluation de l'utilisation d'énergie, des déchets et de l'utilisation d'eau et recommande des modifications au mode de vie en vue d'une utilisation plus efficace de l'énergie.

Un rendement énergétique amélioré diminue les émissions de gaz à effet de serre produites par certains fournisseurs d'électricité de l'Ontario.

La **ville de London** a amélioré ses pratiques de gestion des déchets et a mené un vaste projet de conservation de l'énergie dans les édifices de la ville.

Grâce à des améliorations à la gestion des déchets, London a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 19 p. 100 entre 1995 et 1999. Le programme de modernisation/mise à jour des édifices a fait diminuer les émissions de gaz à effet de serre de près de 6 000 tonnes par an.

La **ville de Windsor** met actuellement en oeuvre un programme complet d'économie des ressources en eau et de rendement énergétique pour les édifices de la ville.

Les efforts de Windsor relatifs au rendement énergétique permettront de réduire le total des émissions de dioxyde de carbone de la ville d'environ 480 tonnes.

La **ville de Cornwall** a construit le premier système de cogénération du sud du Canada capable de produire de la chaleur en tant que sous-produit de la production d'électricité.

La cogénération de l'énergie peut permettre de réduire la consommation de carburant et les gaz à effet de serre de près de 30 p. 100.

Dans le cadre du projet *ecoPerth*, la **ville de Perth** a lancé plusieurs initiatives comme l'incorporation de minuteries à l'éclairage des Fêtes du centre-ville, un programme de plantation d'arbres et une initiative de modernisation communautaire, qui permettent de réduire les gaz à effet de serre.

Le programme de plantation d'arbres de Perth devrait éliminer au moins 70 tonnes de CO_2 par année. L'initiative de modernisation de la ville permettra de réduire les émissions de dioxyde de carbone d'environ 21 000 tonnes.

Grâce à son programme d'assainissement des terres, la **ville de Sudbury** reconvertit des espaces naturels qui étaient auparavant utilisés par l'industrie. Plus de 3 200 hectares de terres ont été reconvertis et plus de 5,5 millions d'arbres y ont été plantés.

La réduction annuelle des émissions de CO_2 s'élèvera à environ 70 000 tonnes.

La **ville de Mississauga** mettra en oeuvre 36 plans d'action relatifs à la qualité de l'air afin de contrer les émissions de gaz à effet de serre et les émissions à l'origine du smog.

En 1998, les émissions de gaz à effet de serre d'un groupe particulier d'édifices ont diminué de 17 p. 100 par rapport à 1990.

La **ville de Toronto** a embauché des spécialistes de l'aménagement hydroélectrique afin d'utiliser les émissions de méthane des sites d'enfouissement pour produire de l'électricité. La ville participe également à des programmes continus et complets de modernisation des édifices tels que Better Building Partnership.

L'utilisation du méthane des sites d'enfouissement pour produire de l'électricité élimine la même quantité d'émissions de gaz à effet de serre que produiraient un million de voitures par année. Les programmes de modernisation des édifices de Toronto devraient réduire les émissions de CO_2 de 40 000 tonnes au cours de leur première année d'existence.

Émissions liées au smog

ONTARIO : Sources du smog

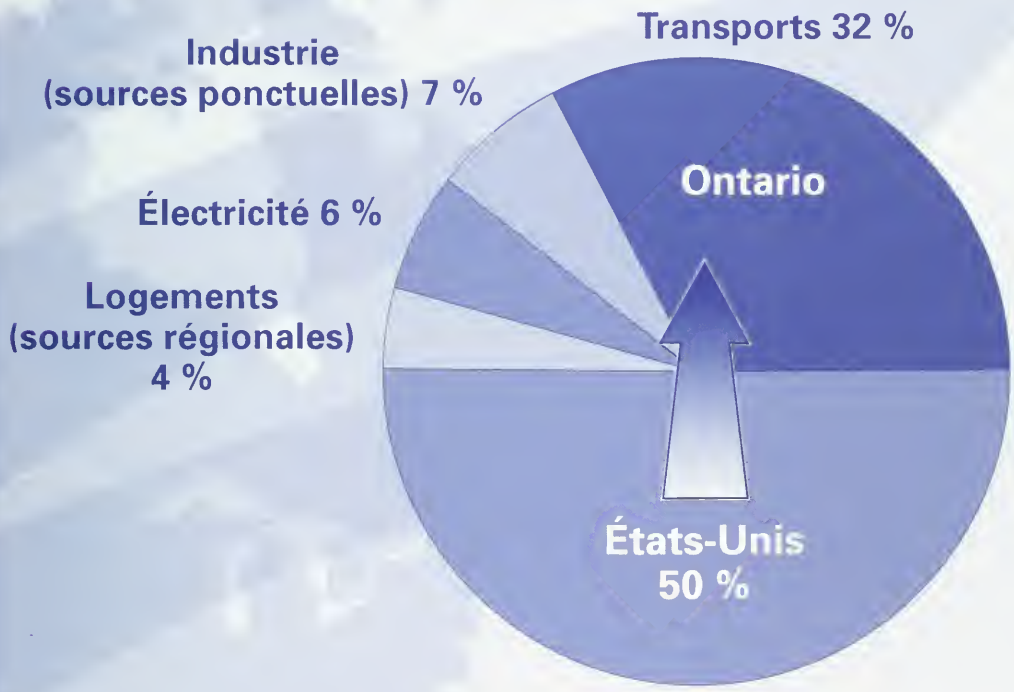

Plus de la moitié du smog qui sévit en Ontario vient des États-Unis

*selon les émissions d'oxyde d'azote

Émissions de gaz à effet de serre

ONTARIO c. CANADA

Réductions des émissions de gaz à effet de serre dans les activités gouvernementales

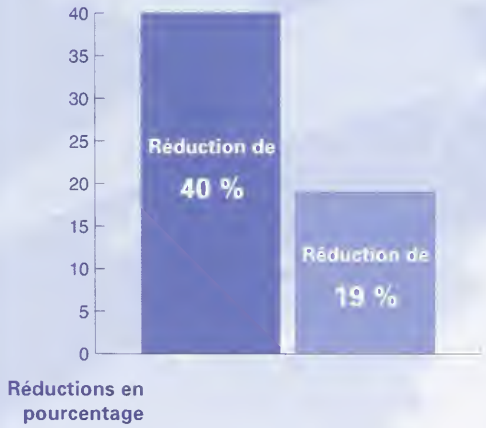

Réductions dans les activités du gouvernement de l'Ontario **C.** Réductions dans les activités du gouvernement du Canada

1990 - 2000

Schéma comparatif des émissions de gaz à effet de serre

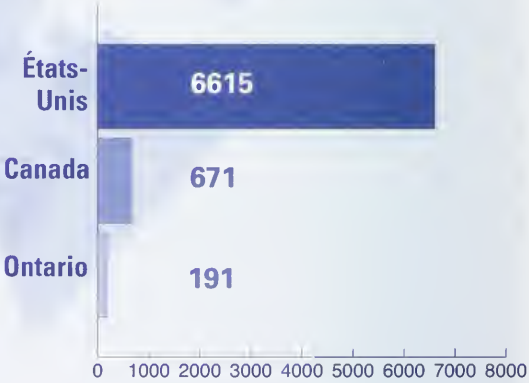

Émissions totales de gaz à effet de serre en mégatonnes

Émissions du secteur de l'électricité

Émissions du secteur de l'électricité par province et dans certains états américains en kg/mWh

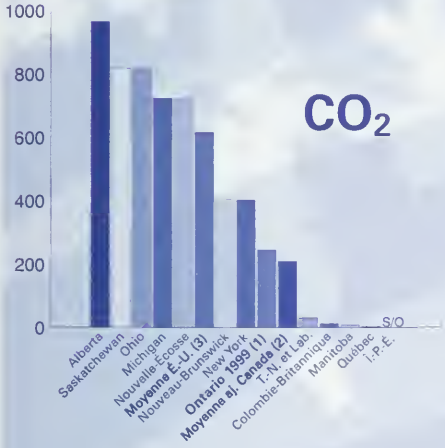

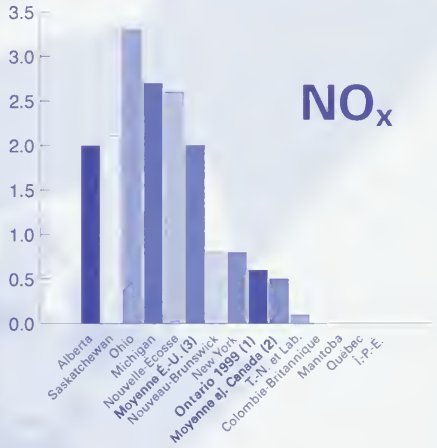

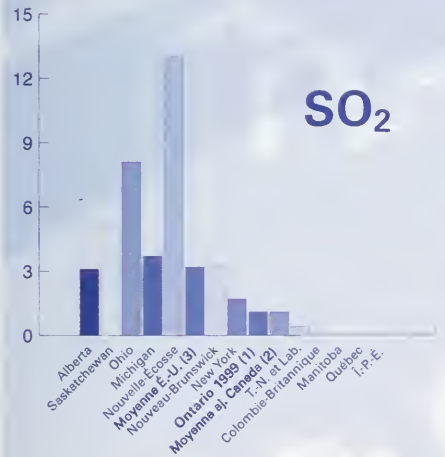

1. Données sur l'Ontario de 1999, Ontario Power Generation. Autres données canadiennes de 1996 : Rapports sur les tables de l'électricité

2. La moyenne canadienne se base sur les données de1999 du gouv. de l'Ontario et sur les données de 1996 des autres provinces.

3. Données sur les É.-U. de 1998 : U.S. Energy Information Administration State Electricity Profiles

Transport atmosphérique transfrontalier vers l'Ontario

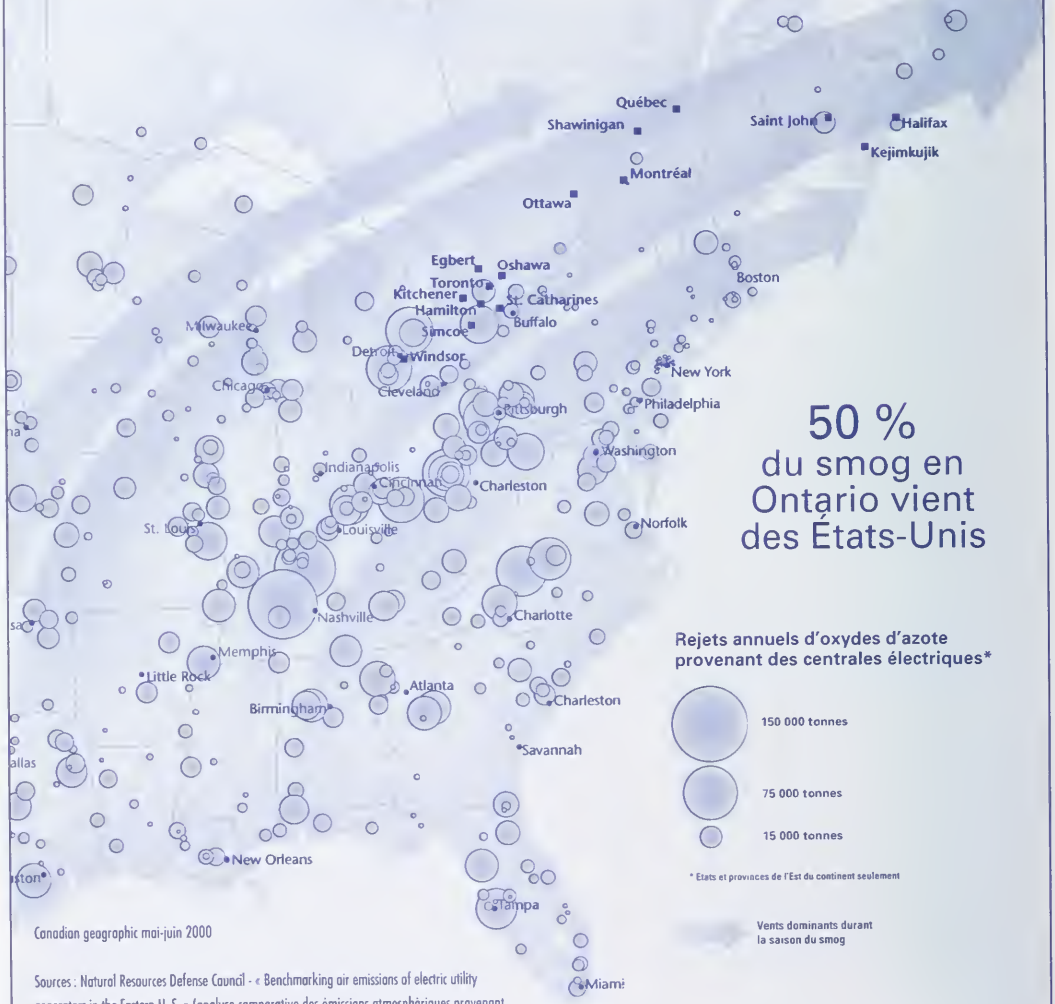

Canadian geographic mai-juin 2000

Sources : Natural Resources Defense Council - « Benchmarking air emissions of electric utility generators in the Eastern U. S. » (analyse comparative des émissions atmosphériques provenant des centrales électriques de l'Est des États-Unis); Environnement Canada; Santé Canada; Ontario Power Generation; Nova Scotia Power; Pollution Probe; Ontario Clean Air Alliance; Ontario Medical Association; David Suzuki Foundation

Ministère de l'Environnement
© 2000, Imprimeur de la reine pour l'Ontario
Imprimé sur du papier recyclé
ISBN 0-7794-0369-X
1.5M - 11 - 00
PIBS : 4072f